



Actualités Mohonnaises

Février 2024

Mairie de Mohon

L'activité municipale du moment :

- **La révision du Plan Local d'Urbanisme :**

- 33 exploitants agricoles se sont déplacés pour participer à l'enquête publique, 60 personnes y avaient été invitées.
- Nous avons engagé la mise à jour de l'inventaire des Zones Humides (ZH) de notre territoire communal, en complément de notre P.L.U. Le cabinet DMEAU de Janzé a été retenu pour nous assister à identifier les secteurs humides. Cet inventaire est porté par une commission locale et DMEAU réalisera les phases de terrain en mars et avril. Différentes étapes de concertation seront programmées pour que chacun puisse comprendre et donner son avis sur l'inventaire provisoire, avant un affichage public en mairie au mois de juin. Une dernière série de confrontations avec les propriétaires concernés par une zone humide viendra conclure la démarche pour aboutir à l'inventaire définitif.

- **L'ancienne agence bancaire du Crédit Mutuel de Bretagne a été achetée par la Commune.** Une réflexion est engagée pour utiliser au mieux ces locaux qui datent de 1982 et prévoir les travaux de réfection ou d'agencement nécessaires. L'idée première était d'y intégrer le service d'aide à domicile A.D.M.R. qui ne peut rester dans le local actuel pour des raisons réglementaires et pour éviter que cet employeur local important ne quitte notre Commune.

- **Inscriptions sur la liste électorale :**

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024 à la salle polyvalente.

Pour pouvoir voter à ces prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre Commune,

- soit en mairie : date limite d'inscription : vendredi 3 mai 2024,
- soit en ligne sur « service.public.fr », date limite d'inscription : mercredi 1^{er} mai 2024.

En application du décret n°20233-1389 du 29 décembre 2023 (JO du 31 décembre 2023), la procédure de demande de procuration sera complètement dématérialisée : l'électeur pourra justifier de son identité en ligne.

Il sera alors dispensé de se rendre physiquement dans un commissariat ou une gendarmerie pour prouver celle-ci.

Concernant le comptage des suffrages : lorsqu'un électeur fera usage d'un bulletin de vote qu'il aura imprimé lui-même, « en noir et blanc, sur papier blanc », à partir des modèles produits par les candidats, ce bulletin ne devra pas être considéré comme nul, dès lors qu'il ne comporte aucun ajout manuscrit.

Contacts utiles

Mairie de Mohon :
02-97-93-94-20

Horaires d'ouvertures :
Lundi, mardi et jeudi :
09h/12h-14h/17h30

Mercredi et vendredi : 09h/12h.

NUMEROS D'URGENCES

SANTE

Samu : 15

Pompiers : 18

Maison médicale de garde

Ploërmel : 15

Hôpital de Ploërmel :

02-97-73-26-26

Cabinet infirmier :

02-97-93-96-50

Centre de soins de

La Trinité-Porhoët :

02-97-93-91-38

SECURITE

Gendarmerie : 17

Violences conjugales : 3919

Enfants en danger : 119

Numéro national de prévention
du suicide (ligne d'écoute) :
3114

SERVICES PUBLICS

Maison France Services La

Trinité-Porhoët

02-97-93-93-69

Bus Itinérant France Services

06-31-24-37-89 (présence du
bus chaque lundi des semaines
impaires).

La Poste : 3631 et 3639

Ordures ménagères

SMICTOM :

02-99-09-57-26

SERVICES SOCIAUX

Assistants sociales :

Mauron :

02-97-69-54-01

Ploërmel :

02-97-73-22-00

Banque Alimentaire :

02-97-22-60-24

Restos du cœur :

02-97-22-95-26

- **Permanence des Élus du Canton :**

En tant que Conseillers Départementaux du Canton de Ploërmel, Madame Hania RENAUDIE et Monsieur Nicolas JAGOUDET souhaitent privilégier les rencontres individuelles, afin d'informer les habitants de l'actualité départementale, des différents dispositifs de soutien du Département, mais également d'être à l'écoute de chacun dans une démarche d'accompagnement.

A ce titre, nos Élus aimeraient organiser une permanence, **sur rendez-vous**, qui sera gérée par leur secrétariat, permanence prévue à Mohon le samedi 25 mai 2024 de 9h à 11h30.

Voici les références et coordonnées de leur assistante au Département :

Madame Kathleen SEVENO, 02-97-54-80-49, kathleen.seveno@morbihan.fr

Cette rencontre se réalisera dans la salle de réunion du Conseil à la Mairie.

- **Gestion du cimetière :** Les constatations d'état d'abandon ont été réalisées et les procès-verbaux sont consultables en mairie ou sur les tableaux d'affichage au cimetière (pour les personnes que nous n'avons pas pu joindre). N'hésitez pas à les consulter et si vous le pouvez, à renseigner la mairie.
- **Les travaux de réfection des réseaux et du trottoir** Rue de la Pierre Bise se sont achevés avec certaines remarques positives ou négatives. Pour la pose de gabions qui n'a pas été toujours bien perçue, elle est l'objet d'un arrêté du maire, responsable de la sécurité routière dans la Commune, cet arrêté est consultable en mairie et sur l'afficheur digital. Cette mesure de prévention doit inciter à ralentir et interdire la circulation ou le stationnement de poids lourds sur ce trottoir comme ci-dessous...



- **Programme de voirie 2024-2025-2026 :** Un bureau d'études a été choisi, celui-ci va chiffrer les travaux prochainement afin que le Conseil Municipal se prononce définitivement sur la programmation du plan triennal.
- **Budget primitif 2024 :** des consultations sont en cours pour prévoir nos crédits au budget primitif 2024 pour les travaux suivants :
 - **Bâtiment de la mairie :** mise en conformité et sécurisation de la conservation des archives, rénovation énergétique avec isolation et changement de mode de chauffage, rénovation de l'étage ;
 - **Cimetière :** installation d'un nouveau colombarium avec jardin du souvenir, portail automatique à commande pour personne à mobilité réduite, pose de dalles « nids d'abeilles » pour accessibilité plus aisée aux fauteuils roulants ou poussettes jusqu'au colombarium actuel, (toilettes publiques installées en intérieur de l'enceinte, en cours de réflexion) ;
 - **Église :** des travaux de sécurisation pour intervention et utilisation du campanaire nécessaires avec remplacement de deux cloches, abaissement de la chambre haute, réfection de planchers, portes et portail principal, ... ; le chauffage et l'éclairage ne sont pas oubliés, un soutien serait apprécié par des subventions ou mécénats, il y a tant à préserver dans l'entretien voire la sauvegarde du patrimoine...
 - **La chapelle Saint Joseph** à La Ville Jaudoin va bientôt fêter son quatrième centenaire, beaucoup de travaux ont été réalisés par M. Guillen de Quénogé en 2023 et il reste un gros travail de réfection du plancher de l'autel qui est une œuvre d'art.
 - **La chapelle Saint Marc** a besoin aussi de rénovation au niveau des menuiseries mais aussi de la toiture où la croix en acier inoxydable doit être repositionnée de façon solide et étanche.
 - **L'aire de jeux du Milleclub** a fait l'objet d'une recommandation après un contrôle de sécurité, il est demandé de protéger la zone de structures pour éviter un accès de véhicule.

Le Conseil Municipal débattera et décidera de la priorité des travaux à réaliser en fonctions des ressources budgétaires. Il ne faut pas oublier l'important chantier de rénovation énergétique du complexe polyvalent pour lequel l'engagement est pris, même si on espère obtenir le maximum de taux de subventions. Nous sommes aussi conscients de l'augmentation des coûts d'énergie et d'assurances ainsi que de l'inflation qui ne manquera pas de grever le budget global tant en fonctionnement qu'en investissement.

Thème du mois de février :

Je fais le rêve, qu'un jour les hommes,
se lèveront et comprendront enfin,
qu'ils sont faits pour vivre ensemble comme des frères.
Je fais le rêve, qu'un jour,
chaque homme différent dans le monde entier,
sera jugé pour sa valeur personnelle,
non sur la couleur de sa peau ou de son appartenance
religieuse
et que les hommes respecteront
la dignité de la personne humaine...
Ce serait merveilleux !
Les étoiles pourront enfin chanter ensemble !

Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères,
sinon nous allons mourir comme des idiots !

Martin Luther King



Événements à venir :

29 mars	Tournoi au boulodrome	Club de l'Amitié	MilleClub
3 mai	Course cycliste Classique Morbihan Féminine	Grand Prix Morbihan Organisation	Domaine routier départemental
25 mai de 9h à 11h30	Permanence des élus du canton sur rendez vous	Hania Renaudie Nicolas Jagoudet	Salle du Conseil à la mairie

Autres informations

- *L'arrêté n°05AG/2024 du 11 janvier 2024 relatif à la **défense extérieure contre l'incendie** est consultable sur le site de la Commune « mohon.fr » ou sur l'afficheur digital près de la mairie.*
- **Recensement** : *Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. En plus d'une adresse «mail », il faudra fournir les documents suivants :*
 - *une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple)*
 - *un livret de famille à jour**Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile. Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.*
- **Hameau de Sévigné** : *neuf lots restent à vendre, hélas, les conditions d'octroi de prêt, les taux d'intérêts et le coût de construction n'incitent pas beaucoup à investir.*
- **Notre petit marché communal** *survit tant bien que mal avec quelques commerçants fidèles, n'hésitez pas à leur rendre visite de temps en temps. On peut toujours se plaindre de la disparition de nos commerces locaux mais si nous ne contribuons pas à leur survie, à qui la faute ?*
- **Nos remerciements** *à Madame Questroy qui a accepté d'assurer un dépôt de pain et viennoiseries dans son établissement **La Bon'Heure** du mardi au dimanche à partir de 9h00 avec réservation 48h00 à l'avance (tél. : 02-97-93-94-33). Ces produits sont proposés par la boulangerie « Aux délices de Guilliers » dès le 19 mars avec réservation avant le 15 mars pour commencer.*

- *Deux cérémonies de commémoration* ont lieu le 20 janvier à Guilliers puis le 27 janvier à Mauron, en souvenir de la rafle du 20 janvier 1944 et de la déportation de 43 hommes.



- *La lutte contre la prolifération des frelons asiatiques n'est pas terminée, pensez à mettre en place vos pièges pour capturer les reines.*

- *Une équipe dynamique des Archives Départementales est venue plusieurs journées à la mairie pour effectuer un tri des archives à sauvegarder par numérisation et d'autres à détruire parce qu'elles ne présentaient plus d'intérêt et ne rentraient plus dans le cadre légal de conservation. L'ESAT du Pigeon Blanc de Pontivy qui est agréé pour ce genre de destruction a été sollicité et c'est 939kg de papiers qui ont été détruits dans les règles. Pour les archives de conservation obligatoire, leur numérisation et conservation au sein des Archives Départementales permet l'accès à toute personne qui souhaite procéder à une consultation.*



- *Créé par la Région Bretagne, avec le soutien de l'État et de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), **Breizh Cyber** est le centre de réponse aux incidents d'origine malveillante qui peuvent compromettre la sécurité d'un système d'information numérique. L'objectif est d'accompagner les entreprises, associations ou collectivités bretonnes victimes de cyberattaque.*

L'appel est gratuit au 0800 200 008 ou en se connectant sur :

breizhcyber.bzh

- ***Au chapitre du carnet rose**, nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle petite Mohonnaise NOESER Charlotte née le 3 janvier 2024. Toutes nos félicitations et plein de bonheur à ses parents.*
- ***Pour les nouvelles plus tristes :***
 - *Monsieur Pierre BROBAN est décédé le 2 février 2024 à l'âge de 76 ans.*
 - *Madame Hélène GUILLARD est décédée le 14 février 2024 à l'âge de 80 ans à Ploërmel.*